



32^{ème} Rallye National Des Bornes



INFORMATION AUX RIVERAINS DES BORNES

Madame, Monsieur, Nous vous informons que le 32^{ème} Rallye National des bornes et le 27^{ème} Rallye National VHC et 5^{ème} Rallye VHRS, se dérouleront le vendredi 16 juin 2023 de 19h18 au samedi 17 juin 00h01 et le samedi 17 juin 2023 de 8h18 à 17h20 avec une réouverture de route possible en fonction du timing entre l'ES 5 et l'ES 8

ATTENTION CES HORAIRES PEUVENT VARIER EN FONCTION DU NB DE CONCURRENTS ET DES FAITS DE COURSE

Par arrêté Préfectoral, certaines routes seront fermées à la circulation des usagés.

Vous trouverez, ci-dessous les horaires de fermeture de route et les horaires de passage des concurrents.

Epreuves chronométrées N°2, N°5 et N°8 - LES BORNES

Fermeture : Arbusigny D6 sortie du village

Itinéraire : Arbusigny, Le Vernay Dessous, Chemin de Chez Gatillon **ES N°2 le VENDREDI**

Itinéraire : Arbusigny, Le Vernay Dessous, Chemin de Chez Gatillon, Rte de Murger direction Menthonnex, **SAMEDI**

Fermeture : D3 Chemin de chez Gatillon, Rte de Murger direction Menthonnex

Voies d'évacuation sanitaire (Aucun stationnement sur ces routes)

Rte de chez Magnin, Le Vernay Dessous, D3 direction Menthonnex en Bornes

	Fermeture de route Théorique	1er Concurrent :	Réouverture de route : Théorique
ES N° 2 vendredi	19h18	20h33	00h01
ES N° 5 samedi	8h18	9h33	12h21
ES N° 8 samedi	12h47	14h02	17h20

En cas de nécessité réelle et importante, il est possible, sous escorte d'une voiture de sécurité, de prévoir un passage sur une portion de route dans le sens de la spéciale. Pour cela, vous êtes priés de prendre contact au plus tôt

uniquement au Numéro suivant : **07 83 02 76 37** avant le 9 juin de 18h00 à 20h00 du lundi au vendredi.

N'hésitez pas à laisser un message avec votre nom et votre numéro de téléphone.

Pour toutes autres informations concernant le Rallye, merci de composer le même numéro

Le Rallye, ce sont aussi les reconnaissances, autorisées et uniquement pendant ces 3 jours.

Samedi 10 juin 2023 et/ou Dimanche 11 juin 2023 et/ou Jeudi 15 juin 2023

Chaque équipage est tenu de respecter le code de la route, d'utiliser un véhicule en règle et d'apposer sur le pare-brise Avant et arrière du véhicule un autocollant « **Reconnaisances 2023** » avec un numéro.

Si des abus sont commis, n'hésitez pas à nous téléphoner.

Merci de relever le N° figurant sur l'une des vitres à défaut l'immatriculation du véhicule.

Nous espérons que cette information vous permettra de prendre les dispositions nécessaires, afin d'éviter au mieux tout désagrément. Conscients cependant des contraintes que pourrait vous causer le passage de notre Rallye et par avance nous vous remercions de votre compréhension.

Nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'expression de nos meilleures salutations.